

3

Centre d'études et de recherches
sur la population pour le développement

Département de démographie
Université de Montréal

Programme Population et développement au Sahel (PPDS)



ENQUETE INSERTION DES MIGRANTS A BAMAKO - 1992

QUESTIONNAIRE BIOGRAPHIQUE

MANUEL DES ENQUETEURS

janvier 1992
ENQ-v01
(Version corrigée 02-92)

LA FICHE AGEVEN

Cette fiche sert à classer dans le temps les différents événements vécus par la personne enquêtée. Il s'agit des événements de la vie familiale, de la vie migratoire et de l'itinéraire résidentiel et enfin de la vie professionnelle. Chacun de ces événements est reporté dans une des trois colonnes de la fiche AGEVEN:

1) Evénements familiaux.

La première colonne concerne les principaux événements démographiques (date de naissance de l'enquêté et de ses enfants et date de décès de ses enfants s'il y a lieu), et matrimoniaux (mariages successifs, divorces et veuvages). Chaque événement doit être suivi de son numéro d'ordre, des noms et prénoms de l'enfant ou du conjoint, et éventuellement de la date précise. Une croix sera portée sur l'axe des années/âge repérant cet événement.

Pour les divorces et les veuvages, le numéro d'ordre doit être le même que celui du mariage correspondant.

EX: N	Adama, naissance de l'enquêté	en septembre 1940
M1	avec Oumou	en mars 1965
N1	Khady	en février 1967
N2	Naba	en octobre 1969
M2	avec Mariam	en juin 1970
N3	Demba	en novembre 1972
DV2	(Mariam)	en février 1975
V1	(Oumou)	en mars 1982
M3	Aminata	en mai 1985

Pour les enfants décédés, vous devez utiliser le numéro d'ordre de l'enfant qui sera précédé de la lettre D.

Ex.:	N1 Khady	en février 1967
	DN1 Khady	en mars 1971

Il est souvent difficile d'avoir des informations sur les enfants nés vivants qui sont décédés dans les premières heures ou même les premiers jours de l'accouchement. Vous devez porter une attention particulière à ce phénomène en demandant à l'enquêté-e si il ou elle a eu des enfants qui sont décédés peu de temps après l'accouchement. Vous devrez alors corriger les informations sur la fiche AGEVEN si il y a lieu. De ce fait, tous les enfants qui sont décédés avant l'âge d'un an seront considérés comme étant des nouveaux-nés décédés et on inscrira le code DNN suivi du rang de naissance et du prénom de l'enfant en s'intéressant dans l'AGEVEN uniquement à la date de l'accouchement de cet enfant.

Ex.:	DNN4 Moussa	en mai 1989
------	-------------	-------------

Dans le cas des enfants qui sont décédés avant d'avoir eu un prénom, vous remplacez les prénoms par les lettres A,B,C,etc.

Ex.:	DNN5 - A	en mars 1990
------	----------	--------------

Pour les enfants décédés qui portent le même prénom que l'un des autres enfants de l'enquêté, faite suivre son prénom d'un chiffre (ex.:2) afin de pouvoir distinguer le premier enfant qui porte ce prénom du deuxième enfant qui porte ce même prénom.

Ex.: DNN4 Moussa en mai 1989
DNN5 -A en mars 1990
N6 Moussa-2 en janvier 1991

2) Itinéraire résidentiel.

La deuxième colonne concerne les lieux de résidence. Ce sont les villes ou villages hors de Bamako, ainsi que les quartiers de Bamako où l'enquêté a habité pour une durée d'au moins six mois. Cette deuxième colonne vous permet de repérer la date de la première installation à Bamako.

EX: Mopti de la naissance à 1950
San de 1950 à 1963
Bamako-Coura de 1963 à 1967
Badalabougou de 1967 à 1978
Sikasso de 1978 à 1982
Lafiabougou depuis 1982

3) Activités

La troisième colonne sert à relever tous les changements d'activités, les périodes d'études ainsi que les périodes de chômage. Chacune des périodes doit être d'au moins six mois. Pour établir la chronologie, vous ne tiendrez compte, que des activités principales.

EX: Apprenti mécanicien de 1955 à 1963
Mécanicien de 1963 à 1970
Chauffeur de 1970 à 1978
Chômage de 1978 à 1983
Mécanicien de 1983 à l'enquête

La fiche AGEVEN vous permet d'enregistrer aussi bien des renseignements donnés avec une date précise, que des événements dont on peut simplement donner l'âge ou la durée (tel enfant, Demba, a aujourd'hui 17 ans; je me suis mariée pour la première fois il y a 24 ans; j'ai vécu 4 ans à Bamako-Coura; j'ai travaillé 7 ans comme mécanicien quand je suis arrivé à Bamako).

La fiche AGEVEN doit être utilisée de façon inter-active, c'est-à-dire qu'au fur et à mesure que vous portez les événements déclarés par l'enquêté, vous devrez en vérifier la cohérence et demander des explications à l'enquêté. C'est pourquoi la fiche AGEVEN doit être remplie au crayon à papier afin de pouvoir gommer facilement les déclarations erronées.

En effet, cette fiche vous permet de vérifier et de corriger éventuellement l'ordre des événements:

EX: L'enquêté dit avoir déménagé en 1982 à Lafiabougou. Etait-ce bien avant son mariage avec Aminata (qui a eu lieu en 1985)? C'était en effet avant: la déclaration des dates est cohérente. C'était après: les datations sont fausses, ou au moins une des deux.

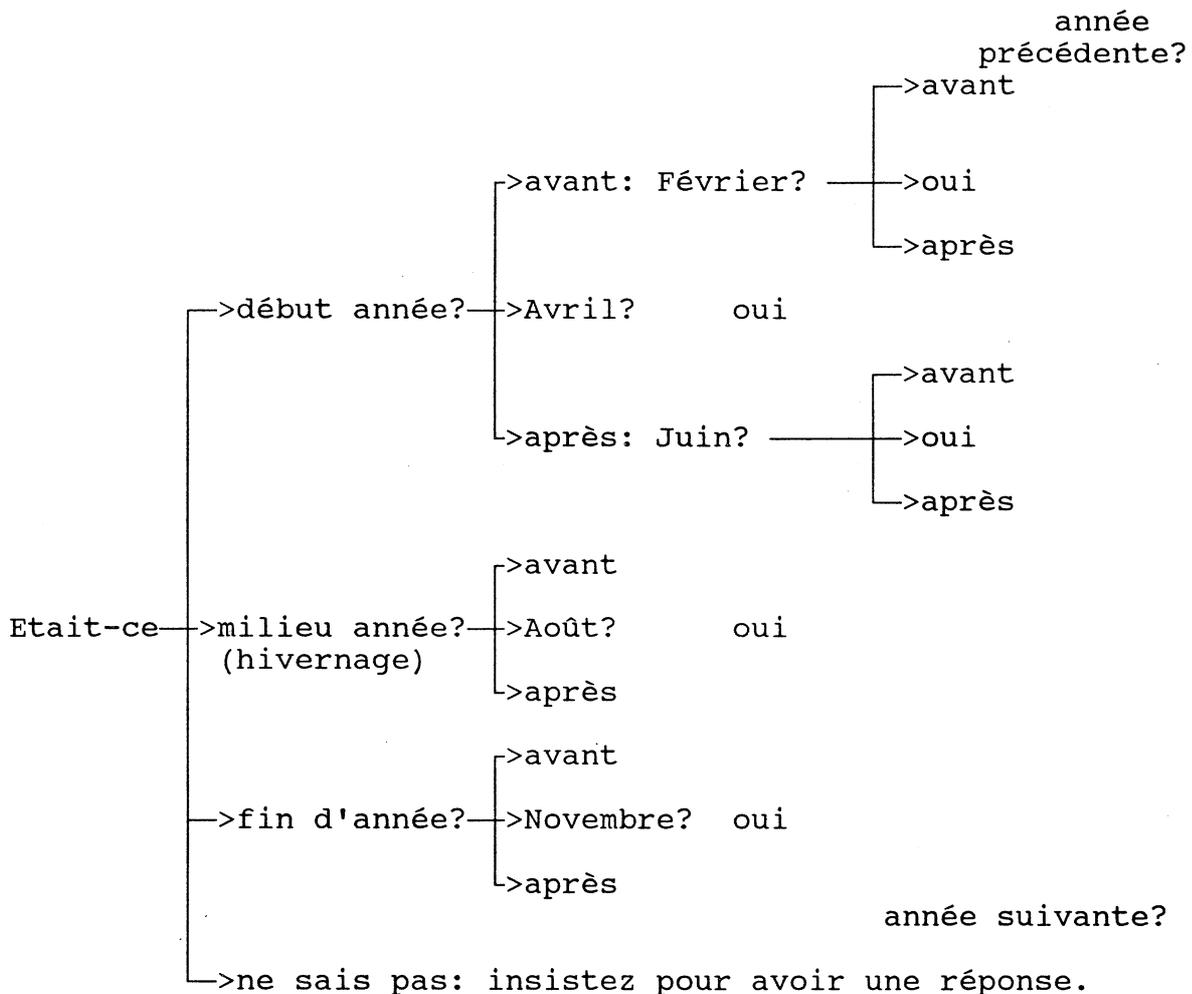
Cette fiche n'a d'utilité que si vous y portez un regard critique et que vous cherchez à la compléter au maximum en vous assurant de la fiabilité et de la cohérence des réponses portées. Cela n'est possible qu'en instituant un dialogue confiant avec la personne enquêtée. Vous pourrez utiliser le calendrier historique dans la discussion pour vous aider à dater plus précisément certains événements sur l'AGEVEN.

En résumé, cette fiche AGEVEN est un outil de travail qui doit vous permettre :

- 1) de repérer les événements dans le temps, les uns par rapport aux autres,
- 2) d'aider l'enquêté à situer temporellement des événements dont il a oublié la date,
- 3) de vous assurer de l'exhaustivité des événements démographiques et matrimoniaux vécus par l'enquêté,
- 4) de repérer les changements de résidence et d'activité,
- 5) de vérifier la cohérence des événements entre eux.

DATATION DES EVENEMENTS DANS LE QUESTIONNAIRE BIOGRAPHIQUE.

A l'aide de la fiche AGEVEN, vous devrez inscrire la date des événements sur le questionnaire biographique. C'est à ce moment-là que vous aurez à préciser la date au mois près. Si la personne ne se souvient pas du mois, proposez une date en rapport, par exemple, à l'hivernage (avant, pendant, après). En fonction de la déclaration de l'enquêté, faites des propositions comme il est indiqué dans le graphique suivant:



Si d'après la fiche AGEVEN deux événements ont eu lieu la même année, plusieurs cas peuvent se présenter:

1 -l'enquêté déclare de lui-même des dates au mois près: inscrivez ces dates (années et mois) sur le questionnaire.

2 - l'enquêté ne se souvient pas des mois, mais il sait que les deux événements se sont passés en même temps (ou à quelques jours près, le même mois): proposer une date ou une période comme l'hivernage (voir tableau page précédente). Si aucune date précise du mois n'a pu être estimé, codez 66 dans les cases réservées au mois pour les deux événements, et précisez l'année.

3 - l'enquêté ne se souvient pas des mois, mais il sait que l'un des événements s'est passé avant l'autre (à plus d'un mois d'intervalle): proposer une date ou une période comme l'hivernage (voir tableau page précédente), pour l'un des événements. Si vous réussissez à dater approximativement un des événements, faite en sorte de situer l'autre événement par rapport au premier, comme dans le cas 4 ci-dessous. Si aucune date n'a pu être estimée, codez 33 pour le premier et 88 pour le second dans les cases "M M", et précisez seulement l'année.

4 - l'enquêté vous donne l'une des dates seulement au mois près (soit qu'il s'en souvient spontanément, soit que vous l'avez aidé en lui posant des questions). Deux cas se présentent:

. l'autre événement à dater est postérieur au premier événement daté: codez une date entre le premier événement et la fin de l'année.

. l'autre événement à dater est antérieure au premier événement daté: codez une date entre le début de l'année et le premier événement.

5 - l'enquêté ne se souvient ni des mois, ni de l'ordre des événements: si malgré vos propositions de dates, vous n'obtenez aucune réponse sûre, codifiez 99 dans les cases réservées au mois pour les deux événements. Ce cas-là arrive très rarement, car les enquêtés réussissent toujours à situer un événement par rapport à l'autre, dans leur ordre chronologique.

Si d'après la fiche AGEVEN, trois événements ont eu lieu la même année, procédez par déduction comme ci-dessus. Dans le cas où vous connaissez la succession des événements, mais pas leur date exacte, codez 33 pour le premier, 66 pour le second, et 88 pour le troisième. L'essentiel n'est pas de donner les mois exacts, mais de restituer la chronologie des événements dans l'année.

LES CODES POUR LES LIEUX GEOGRAPHIQUES

Plusieurs questions portent sur les lieux des événements. Nous utiliserons toujours la même démarche. Vous inscrirez en clair le nom de la localité (nom du village ou de la ville) qui sera précédé du numéro de la région. Dans le cas de Bamako, vous inscrirez en clair le nom du quartier précédé du numéro 8 qui est le numéro pour le district de Bamako. Vous utiliserez l'espace prévu pour inscrire en clair les noms des localités et le numéro des régions. Vous n'inscrivez rien dans les cases situées au-dessus (CODE), celles-ci seront remplies par les contrôleurs.

Pour les événements dont les lieux se situent à l'extérieur du Mali, vous inscrivez alors le nom du pays et le nom de la localité.

Numéro	Région
1	Kayes
2	Koulikoro
3	Sikasso
4	Ségou
5	Mopti
6	Tombouctou
7	Gao
8	Bamako

Vous remarquerez que nous n'avons pas pris en considération le nouveau découpage administratif avec la région de Kidal. De ce fait, référez-vous toujours au découpage administratif où la région de Kidal faisait partie de la région de Gao (ou de Tombouctou dans certains cas).

Dans les cas où le lieu géographique est à l'extérieur du Mali, vous devez alors inscrire en clair le nom du pays suivi du nom de la localité. (Exemple: Sénégal/Dakar, Marseille/France, Alger/Algérie, etc.).

L'ACTIVITE

A plusieurs reprises au cours du questionnaire, nous vous demanderons de noter l'activité de l'enquêté ou d'une tierce personne. Comme vous l'avez constaté au cours d'autres enquêtes, l'activité est un aspect important de la vie des individus que nous voudrions approfondir lors de l'enquête biographique.

Nous voulons obtenir des renseignements précis concernant ces activités. C'est pourquoi nous avons préféré reporter la tâche de la codification à une phase ultérieure de l'enquête. Vous n'aurez donc pas à codifier la profession. Il en sera de même pour le secteur d'activité. Cependant, c'est à partir des renseignements que vous porterez sur le questionnaire que nous pourrons effectuer cette codification.

Il est donc particulièrement important d'indiquer la profession la plus précisément possible ainsi que le secteur d'activité, ou bien l'entreprise exacte dans le cas où vous ne seriez pas sûr du secteur. N'hésitez pas à noter tous les renseignements qui permettront de mieux définir la profession ou le secteur d'activité, au besoin en utilisant l'espace qui vous est réservée à la fin du questionnaire. Il est important de communiquer à votre contrôleur ou à un des responsables tous les problèmes que vous avez pour définir une profession ou un secteur d'activité.

Par contre, vous aurez à codifier le statut d'activité, en encerclant un des sept cas possibles présentés dans le questionnaire. Nous utiliserons la même classification que celle utilisée par l'équipe malienne dans le cadre du Réseau migration et urbanisation en Afrique de l'Ouest.

Indépendant (ind): Toute personne travaillant pour son propre compte dans une entreprise individuelle (artisanale, artistique, commerciale, etc.) et qui n'emploie aucun salarié mais peut être aidée par des aides familiaux et des apprentis non rémunérés.

Employeur (emp): Toute personne exploitant sa propre entreprise ou exerçant pour son propre compte et employant au moins un salarié travaillant régulièrement.

Salarié (sal): toute personne active occupée touchant un salaire régulier de la part d'un employeur public ou privé en contrepartie du travail effectué.

Travailleur à la tâche (tach): toute personne qui est payée en fonction du travail effectué et qui ne touche pas un salaire régulier.

Apprenti: toute personne recevant une formation sur le tas ou en apprentissage dans le cadre des activités de l'entreprise.

Aide-familiale (A.F): toute personne active travaillant pour le compte d'une entreprise familiale ou d'un exploitant appartenant à un membre de sa famille ou au ménage dont il fait partie. L'aide

familial ne reçoit pas de salaire mais il est habituellement logé et nourri.

Voici quelques exemples:

Youssouf a un magasin de produits divers. Deux personnes travaillent pour lui, un gardien et un revendeur. La profession de Youssouf est commerçant, il a le statut d'employeur et ce, dans le secteur des ventes ou de commerce.

Jeanne fait de la teinture de tissus qu'elle vend à sa tante qui à son tour les revend au marché. Jeanne est teinturière, son statut est indépendant et elle travaille ainsi dans le secteur artisanal.

Amadou est professeur au lycée de Badalabougou. Il est donc enseignant, son statut est salarié et le secteur d'activité est "service public".

Ousmane ravitaille en eau de nombreux ménages de son quartier et ce en transportant de l'eau de la fontaine publique. Il est payé pour chaque sceau qu'il transporte. Ousmane est porteur d'eau, travailleur à la tâche et il est dans le secteur du commerce.

Maimouna aide sa maman à faire la cuisine pour son commerce de brochettes. Elle n'est pas rémunérée pour ces activités. Elle est donc cuisinière, son statut est aide-familiale et l'activité qu'elle exerce est dans le commerce.

Ibrahima travaille dans son champ en périphérie de Bamako. Il cultive des légumes. Il est cultivateur, son statut d'occupation est indépendant et il travaille dans le secteur agriculture.

Jules a été engagé par une société qui s'occupe de la construction d'un pont. Sa profession est maçon, son statut est salarié et il travaille dans le secteur des travaux publics.

Bintou est secrétaire pour la société MALILAIT. Sa profession est secrétaire, elle est salariée et travaille dans le secteur société d'état.

Issa collecte l'argent dans un "dourouni". Sa profession est chauffeur, son statut apprenti et il travaille dans le secteur des transports.

LA PARENTE

A plusieurs reprises dans le questionnaire biographique, vous aurez à définir le lien de parenté qui unit l'enquêté et une tierce personne. Une série de trois questions vous permet de définir ce lien de parenté:

- la première porte sur le lien de génération entre l'enquêté et la personne citée. Les catégories sont les mêmes que dans le questionnaire ménage, à savoir :

Epoux ou épouse(1) Fils ou fille(2); Père ou Mère(3); Ascendant(4); Collatéral(5); Autre parent(6); Sans lien(7).

- la seconde question permet de classer la personne citée dans les lignages paternel ou maternel, ou encore dans la parenté de l'époux (ou de l'épouse):

Lignage côté: du père(1), de la mère(2), de l'époux ou de l'épouse(3), non concerné(0).

- la troisième question porte sur le sexe de la personne citée:
Homme(1) Femme(2)

Lorsque plusieurs personnes proches interviennent en même temps, vous devrez citer la personne la plus proche en fonction de la hiérarchie indiquée à la page suivante. Cette liste vous donne aussi la correspondance entre les codes et le lien de parenté (en langage courant) de l'enquêté avec une tierce personne.

Pour le module 8 sur les enfants vivants de l'enquêté, nous avons rajouté deux codes particuliers, pour tenir compte des situations fréquentes où l'enfant vit avec:

- son père ou sa mère, cette personne n'ayant jamais été marié à l'enquêté(e): c'est le cas des enfants dits illégitimes;

- son époux/se.

PARENTE	LIGNAGE (côté)	LIEN DE PARENTE
3	1	père
3	2	mère
3	3	père ou mère de l'époux/se
4	1	oncles et tantes paternels et génération des grands parents paternels
4	2	oncles et tantes maternels et génération des grands parents maternels
4	0	belle-mère c'est-à-dire épouse du père autre que la mère de l'enquêté
4	3	oncles et tantes de l'époux/se et générations des grands parents de l'époux/se
5	0	frères et soeurs de même père et de même mère
5	1	frères et soeurs de même père seulement
5	2	frères et soeurs de même mère seulement
5	3	frères et soeurs de l'époux/se
1	3	époux, épouse ou co-épouse
1	0	co-épouse, ou époux/se d'un mariage précédent
* 7	3	Père ou mère d'un enfant illégitime de l'enquêté(e)
2	0	enfants
2	3	enfants de l'époux/se ou de la co-épouse
6	0	petits enfants et neveux et nièces (enfants des frères et soeurs)
6	1	autres parents paternels (cousins et leurs enfants, parents éloignés...)
6	2	autres parents maternels (cousins et leurs enfants, parents éloignés...)
6	3	autres parents côté époux/se
* 0	3	époux/se du fils ou de la fille

* : pour le module 8

MODULE 3: ORIGINES FAMILIALES ET ENFANCE

Les questions 301 à 304 concernent l'enquêté lui-même. Aidez-vous des informations que vous avez collectées à partir de la fiche AGEVEN.

Q 301: Sexe de l'enquêté(e): masculin(1) féminin(2)

Q 302: Année de naissance: Voir AGEVEN.

Q 303: Mois de naissance: demander à l'enquêté de préciser le mois de sa naissance le plus de précisément possible.

Q 304: Lieu de naissance de l'enquêté. Inscrive en clair le nom de la localité ou du quartier de Bamako si l'enquêté est née à Bamako et faire précéder cette inscription par le code de région (cf Lieu géographiques p.7).

Les questions 305 et 321 concernent le père de l'enquêté.

Q 305: Rang parmi les enfants du père. Vous demanderez le rang actuel de l'enquêté sans tenir compte des frères et soeurs décédés. L'enquêté sera:

- aîné(1) = le plus âgé des enfants vivants de son père.
- benjamin(2) = le plus jeune des enfants vivants du père.
- autre rang(3) = ni aîné ni benjamin.

Q 306: lieu de résidence du père à la naissance de l'enquêté. (instructions Voir Q 304).

Q 307: L'ethnie du père. Notez la réponse spontanée de l'enquêté. Cette question concerne aussi les étrangers frontaliers. Encercler le code correspondant à la réponse de l'enquêté:
Bamanan 1; Malinké 2; Peul 3; Soninké 4; Sonrai 5; Minianka/Senoufo 6; Tamasheq 7; Autres 8 et préciser.

Q 308: Langue du père. Vous demanderez à l'enquêté s'il parle la langue propre à l'ethnie de son père. Encercler 1 s'il répond oui et 0 s'il répond non.

Q 309: caste du père. Cette question est délicate. Ne cherchez pas cependant à la poser de façon indirecte. Essayer de la formuler le plus naturellement possible, comme les autres questions. Encercler le code correspondant à la réponse de l'enquêté:
Cordonnier 1; Forgeron 2; Griot 3; Non concerné 0; autre 4 et préciser.

Q 310: Est-ce que le père de l'enquêté vit encore. Encercler 1 s'il répond oui et 0 s'il répond non.

Q 311: L'âge du père de l'enquêté. Après avoir essayé d'obtenir le plus de précision possible, notez la réponse, même approximative.

Q 312: lieu actuel de résidence du père. Voir Q 304.

Q 313: L'activité du père. Inscrire la profession du père en clair. Voir ACTIVITE pour plus de détails. La codification se fera ultérieurement.

Q 314: Statut d'occupation du père. Encercler le code correspondant à la réponse de l'enquêté:
Indépendant 1; employeur 2; salarié 3; travail à la tâche 4; apprenti 5; aide-familiale 6; non concerné 7.

Q 315: Secteur d'activité du père. Inscrire le secteur en clair. La codification se fera ultérieurement. Voir ACTIVITE pour plus de détails.

Vous pouvez maintenant passer à Q 322 concernant la mère de l'enquêté.

PERE DECEDE

Q 316: Si le père est décédé (Q 310), quel est l'année de son décès. Au besoin, aidez-vous de la fiche AGEVEN pour situer l'année de décès. Inscrire l'année dans les cases correspondantes.

Q 317: L'âge du père lors de son décès. Inscrire l'âge que le père avait au moment de son décès après avoir essayé d'obtenir le plus de précision possible.

Q 318: Lieu de résidence du père de l'enquêté au moment du décès. Voir Q 304.

Q 319: Activité du père au moment du décès. Inscrire le nom de la profession du père en clair. Le code sera inscrit ultérieurement. Voir ACTIVITE.

Q 320: Statut d'occupation du père dans cette activité. Encercler le code correspondant au statut indiqué. Voir Q 314.

Q 321: Secteur d'occupation du père. Inscrire le secteur d'activité en clair. Le code sera inscrit ultérieurement. Voir ACTIVITE.

Les questions 322 à 329 concernent la mère de l'enquêté.

Q 322: Rang parmi les enfants de la mère. Vous demanderez le rang actuel de l'enquêté sans tenir compte des frères et soeurs décédés. L'enquêté sera:

- aîné(1) = le plus âgé des enfants vivants de sa mère
- benjamin(2) = le plus jeune des enfants vivants de la mère.
- autre rang(3) = ni aîné ni benjamin.

Q 323: lieu de résidence de la mère à la naissance de l'enquêté. Voir Q 304.

Q 324: L'ethnie de la mère. Faire comme à la question 307.

Q 325: Langue de la mère. Faire comme à la question 308. Encercler 1 s'il répond oui et 0 s'il répond non.

Q 326: Caste de la mère. Faire comme à la question 309.

Q 327: Polygamie. Demandez si la mère de l'enquêté a eu des co-épouses au cours de sa vie, c'est à dire si elle a déjà vécue en situation de polygamie dans le cadre de l'union avec son le père de l'enquêté ou dans le cadre d'une autre union. Encercler 1 si la mère a eu des co-épouses et 0 si non.

Q 328: Est-ce que la mère de l'enquêté vit encore: encercler 1 s'il répond oui et 0 s'il répond non. Si la mère est décédée, passer à Q 334.

Q 329: L'âge de la mère de l'enquêté. Inscrire l'âge donné par l'enquêté après avoir essayé d'obtenir le plus de précision possible.

Q 330: lieu actuel de résidence de la mère. Inscrire le nom de la localité en clair, précédé du code de région.
Voir Q 304.

Q 331: L'activité de la mère. Inscrire la profession de la mère en clair. Voir ACTIVITE pour plus de détails. La codification se fera ultérieurement.

Q 332: Statut d'occupation de la mère. Encercler le code correspondant à la réponse de l'enquêté. Voir Q 314.

Q 333: Secteur d'activité de la mère. Inscrire le secteur en clair. La codification se fera ultérieurement. Voir ACTIVITE pour plus de détails.
Passer à Q 340.

MERE DECEDEE

Q 334: si la mère est décédée, quel est l'année de son décès. S'aider au besoin de la fiche AGEVEN pour situer l'année de décès.

Q 335: L'âge de la mère lors de son décès. Inscrire l'âge que la mère avait au moment de son décès après avoir essayé d'obtenir le plus de précision possible.

Q 336: Lieu de résidence de la mère de l'enquêté au moment du décès.
Voir Q 304.

Q 337: Activité de la mère au moment du décès. Inscrire le nom de la profession de la mère en clair. Le code sera inscrit ultérieurement. Voir ACTIVITE.

Q 338: Statut d'occupation de la mère dans cette activité. Encercler le code correspondant au statut indiqué. Voir Q 314.

Q 339: Secteur d'activité de la mère. Inscrive le secteur d'activité en clair. Le code sera inscrit ultérieurement. Voir ACTIVITE.

Q 340: Divorce des parents: Cette question est délicate. Ne chercher pas cependant à la poser de façon indirecte. Essayer de la formuler le plus naturellement possible comme les autres questions. Encercler 1 si la réponse est oui et 0 si non.

Q 341: Départ de la maison parentale avant 15 ans. Encercler 1 si l'enquêté a vécu ailleurs que chez ses parents au cours de son enfance, c'est à dire avant l'âge de 15 ans. Si non encercler 0 et passer directement à la Q 350. Si ce sont les parents qui ont quitté le lieu d'origine en confiant l'enfant à quelqu'un d'autre, vous devez alors considérer cet événement et enregistrez OUI à la question 431 pour renseigner par la suite les questions suivantes.

Les questions 342 à 349 s'adressent uniquement à ceux qui ont répondu oui à la question 341.

Q 342: Age de départ de la maison parentale. A partir de la fiche AGEVEN inscrire l'âge de départ de la maison parentale après avoir essayé d'obtenir le plus de précision possible. Noter 00 s'il n'avait pas encore un an.

Q 343: "Quelle était la personne chez qui vous avez habité?". Voir PARENTE. NB : Les codes époux/se et fils/fille ont été supprimés car il est très peu probable que l'enquêté soit déjà marié ou ait déjà des enfants. Nous avons aussi prévu les cas suivants:
-l'enquêté a été confié à une institution(8),
-l'enquêté a été confié à un marabout(9).
Encercler le code de la réponse donnée par l'enquêtée.

Q 344: De quel côté est cette personne: père 1; mère 2; non concerné 0.

Q 345: Sexe de la personne: Masculin 1; Feminin 2.

Q 346: Lieu de résidence de la personne au moment du confiage: voir les instructions à Q 304.

Q 347-349: Activité du tuteur: Vous demanderez à l'enquêté de se souvenir de l'activité qu'exerçait son tuteur lorsque l'enquêté l'a quitté. Si l'enquêté habite encore chez ce tuteur, vous noterez l'activité actuelle du tuteur. Voir ACTIVITE.

Q 347: Voir Q 313

Q 348: Voir Q 314

Q 349: Voir Q 315

Les questions 350 à 358 s'adressent cette fois à tous les enquêtés.

Q 350-351: Pratique du bambara et du français: Posez les questions telles qu'elles sont écrites sur le questionnaire ("pouvez-vous tenir une conversation en bambara?" puis "pouvez-vous tenir une conversation en français?"). Dans les deux cas, ne proposez pas à l'enquêté une des réponses. Codifiez selon ce qui est le plus proche de la réponse de l'enquêté:
pas du tout(0), un peu(1), bien(2),

Q 352: Demandez à l'enquêté si il a fait l'école coranique. oui 1; non 0.

Q 353: Il s'agit de savoir ici si l'enquêté a fréquenté l'école franco-arabe appelée également Médersa. Si la réponse est oui encrer 1; si non, encrer 0.

Q 354: Il s'agit de savoir cette fois si l'enquêté a fréquenté l'école française ou de type occidental. Si la réponse est oui, vous passez à la Q 355, et si la réponse est NON, vous encrez le code 0 et passez directement à Q 357.

Q 355: Indiquez le niveau le plus élevé atteint par l'enquêté: aucun 0; 1er cycle 1; 2e cycle 2; secondaire général 3; secondaire technique et professionnel 4; supérieur 5.

Q 355: Vous devez enfin préciser le diplôme le plus élevé qu'a obtenu l'enquêté dans une institution d'enseignement de type français.

SO (0) Aucun diplôme
CEP (1) Certificat de fin d'études de la 6ième année
DEF (2) Diplôme d'Etudes fondamentales
CAP (3) Certificat d'Aptitudes Professionnelles
BT (4) Brevet de Technicien
BAC (5) Baccalauréat (1ère ou 2e partie)
DSU (6) Diplôme des Ecoles Supérieures ou Universités

Q 357: Religion: Il s'agit des religions suivantes:
Musulman (1), Chrétien (2), Animiste (3), Autre (4) Dans ce cas vous devez préciser en clair dans l'espace prévu à cet effet.

Q 358: Statut matrimonial au moment de l'enquête: La fiche AGEVEN vous permet d'avoir une première indication sur le statut matrimonial de l'enquêté. Cependant, vous demanderez confirmation:
-Célibataire(1), n'a jamais été marié
-Monogame(2), marié avec une seule épouse, ou mariée sans co-épouse
-Polygame(3), marié avec plusieurs épouses, ou mariée avec une ou plusieurs co-épouses
-Union libre (4), vit avec son (sa) conjoint(e) sans être marié(e)
-Séparé/e (5), époux séparés temporairement de fait ou de droit, avec ou sans acte de divorce
-Divorcé (6) époux définitivement séparés de droit avec ou sans acte de divorce
-Veuf/ve(7), époux/se décédé/e sans remariage

Si l'enquêté a déclaré d'abord être célibataire, assurez-vous qu'il n'a pas déjà été marié. S'il dit être marié, assurez-vous qu'il n'est pas séparé. Les réponses telles que "divorcé" ou "veuf" ne viennent pas toujours spontanément. Si l'enquêté répond qu'il n'est plus marié, demandez s'il s'agit d'un divorce ou d'un veuvage.

Si la réponse n'est pas Célibataire, passer au module suivant.
Si la réponse est célibataire, poursuivez.

CELIBATAIRE

Q 359. Demandez aux célibataires si ils vivent avec une personne avec laquelle ils entretiennent une relation de conjoint sans être marié. Ce type de relation est généralement qualifié d'union libre ou de concubinage. Il faut ici nécessairement que les deux personnes partagent la même résidence.

Q 360: Fiançailles. Posez la question sur les fiançailles. Oui 1; non 0. Si la réponse est NON passez au module 4.

Q 360: Année de fiançailles. S'aider éventuellement de la fiche Ageven.

Q 361: Mois de fiançailles. Essayer autant que possible d'obtenir le mois de fiançailles et passer au module suivant.

MODULE 4: VIE MIGRATOIRE ET PROFESSIONNELLE HORS DE BAMAKO

Les questions 401 à 409 concernent que les lieux de résidence d'au moins six mois hors de Bamako. Le questionnaire vous permet d'enregistrer jusqu'à 8 lieux différents hors de Bamako. Si vous enregistrez plus de 8 lieux de résidence, vous devrez rajouter au questionnaire une feuille portant le module 4.

Q 401: Notez le numéro du lieu selon l'ordre chronologique de la fiche AGEVEN.

Attention: Passez en revue toutes les résidences hors de Bamako depuis la naissance de l'enquêté, même s'il a fait des allés et venues entre l'agglomération Bamako et le reste du pays.

ex: Mansour est né en 1960 à Mopti, où il est resté 8 ans. En 1968, il suit ses parents à Ségou. A 14 ans, il part travailler chez un oncle à Bamako. Au bout de 4 ans d'apprentissage, il obtient un travail à San en juin 1978. En 1986, l'entreprise l'a licencié et il est retourné à Bamako.

Pour cet exemple vous deviez remplir les premières questions du module comme suit:

400 HORS BAMAKO	RESID A	RESID B	RESID C
401 No de lieu (AGEVEN)	Lieu <input type="text" value="0"/> <input type="text" value="1"/>	Lieu <input type="text" value="0"/> <input type="text" value="2"/>	Lieu <input type="text" value="0"/> <input type="text" value="4"/>
402 Année d'installation	Année 19 <input type="text" value="6"/> <input type="text" value="0"/>	Année 19 <input type="text" value="6"/> <input type="text" value="8"/>	Ann 19 <input type="text" value="7"/> <input type="text" value="8"/>
403 Mois d'installation:	Mois <input type="text" value="0"/> <input type="text" value="1"/>	Mois <input type="text" value="0"/> <input type="text" value="3"/>	Mois <input type="text" value="0"/> <input type="text" value="6"/>
404 Lieu d'installation REGION	<input type="text" value="05"/> <input type="text" value="Mopti"/>	<input type="text" value="04"/> <input type="text" value="Segou"/>	<input type="text" value="04"/> <input type="text" value="San"/>

Remarquez que l'on passe directement du lieu 02 au lieu 04, car le lieu 03 concerne le module 5 sur la vie à Bamako.

Q 402: Année d'installation: utilisez la fiche AGEVEN.

Q 403: Mois d'installation: utilisez la fiche AGEVEN ou le calendrier des saisons.

Q 404: Lieu d'installation. Incrire en clair le lieu d'installation précédé du code de la région (voir Q 304).

Q 405: Avec qui habitiez-vous. Indiquer le lien de parenté de la personne la plus proche avec laquelle l'enquêté habitait à ce moment (cf LIEN DE PARENTE).

Q 406: De quel côté est cette personne ?

Q 407: indiquez le sexe de cette personne.

Q 408: Indiquez enfin l'année de départ de ce lieu.

Q 409: Indiquez le mois de départ de ce lieu.

Attention: les dates de départ d'un lieu seront souvent les mêmes que les dates d'arrivées dans le lieu de résidence suivant. Puisqu'il s'agit des durées de résidence d'au moins 6 mois, seul les résidences de moins de six mois ne seront pas pris en compte.

Les questions 411 à 422 concernent les périodes d'activités qu'a connu l'enquêté à l'extérieur du district de Bamako. Il s'agit de période d'activité d'au moins 6 mois où la situation de l'activité et le type d'activité de l'individu sont demeuré les mêmes. Le questionnaire vous permet d'enregistrer jusqu'à 8 période d'activité. Si la personne a connu plus de 8 période d'activités à l'extérieur du district de Bamako, utilisez un module 4 supplémentaire.

Q 411: Notez le numéro de période selon l'ordre chronologique de la fiche AGEVEN.

Attention: Passez en revue toutes les périodes d'activité hors de Bamako depuis la naissance de l'enquêté, même s'il a fait des allés et venues entre l'agglomération Bamako et le reste du pays.

Q 412: Indiquez l'année du début de la période.

Q 413: Indiquez le mois du début de la période.

Q 414: Activité principale durant la période. Si deux activités ont été exercées durant cette période, prendre l'activité principale ou bien celle qui a duré le plus longtemps. Encerclez le code approprié. Si il s'agit d'une période d'étude, encerclez le code 1 et passer à Q 415. Si il s'agit d'une période de travail, encerclez le code 7 et passez directement à la question 416. Si il s'agit d'une période où l'enquêté exerçait un autre type d'activité, encerclez le code approprié (2 à 6) et passez à la période suivante.

Q 415: Dans le cas où il s'agit d'une période d'étude (réponse 1 à la Q 414), indiquez le niveau d'étude atteint à la fin de cette période.

Q 416: Activité principale. Inscrire la profession en clair. Voir ACTIVITE pour plus de détails. La codification se fera ultérieurement.

Q 417: Secteur d'activité. Inscrire le secteur en clair. La codification se fera ultérieurement. Voir ACTIVITE pour plus de détails.

Q 418: Statut d'occupation. Encercler le code correspondant à la réponse de l'enquêté:

Indépendant 1; employeur 2; (dans ces deux cas passez à Q 419)
salarié 3; travail à la tâche 4; apprenti 5; aide-familiale 6;
(dans ces 4 derniers cas, passez directement à Q 420).

Q 419. Comptabilité écrite. Il s'agit de savoir si durant cette période où la personne était indépendante ou employeur, elle tenait une comptabilité écrite. Si OUI, encerclez 1, si non, encerclez 0 et passez à Q 421.

Q 420. Fiches de paies. Il s'agit de savoir pour les périodes où l'enquêté a travaillé pour une tierce personne, si elle recevait de fiches de paies. Encerclez la réponse appropriée.

Q 421. Indiquez l'année de fin de chacune des périodes d'activité en vous aidant de la fiche AGEVEN.

Q 422. Indiquez le mois de fin de chacune des périodes en vous aidant du calendrier des saisons au besoin.

Les questions 423 à 437 concernent la première installation à Bamako et de ce fait ne concernent que les enquêtés qui ne sont pas nés à Bamako. Il est très important de demander à l'enquêté de se souvenir du premier jour de son arrivée à Bamako, car nous voulons connaître les circonstances de son arrivée. Il faut alors se référer à la fiche AGEVEN pour situer la première résidence de plus de six mois à Bamako, pour ensuite tenter de saisir les circonstances de son arrivée. Il arrivera généralement que l'individu résidera quelques jours, semaines ou mois chez un parent ou un ami. .

Q 423: Année où la personne est arrivée pour la première fois à Bamako l'enquêté et ce, même si cette période fut de moins de six mois.

Q 424: Mois de cette année.

Q 425: Quartier de Bamako: Notez en clair le quartier exact. Insistez pour savoir où l'enquêté a logé en arrivant à Bamako, quelle que soit la durée de séjour, même s'il s'agit d'une seule nuit.

Q.426: Durée de séjour dans le tout premier logement. Encerclez la réponse appropriée.

Q 427: Raison de la migration: notez toujours la réponse spontanée. Codifiez ensuite.

-Je devais poursuivre mes études (1);

-Je devais faire l'apprentissage d'un métier(2);

Distinguez bien les deux réponses suivantes:

-Je suis parti pour chercher du travail(3);

-Je suis parti pour prendre un travail qu'on m'avait offert avant de venir(4)

-Après mon mariage, je suis parti m'installer avec mon conjoint(5)

-J'ai suivi la famille qui a migré à Bamako(6);

-Je voulais rejoindre un parent qui habitait déjà à Bamako(7);

-J'avais des problèmes de santé et je voulais pouvoir me faire

soigner (8);

-Je ne sais pas ou aucune raison précise(9);

-C'est pour une autre raison que je suis parti(0). Notez bien la raison invoquée.

Q 428: Prise de décision de la migration: voir PARENTE.

Bien souvent l'enquêté dira d'abord être le seul à avoir pris la décision de migrer. C'est au cours de votre discussion avec l'enquêté que vous arriverez à déterminer qui est la personne ayant influé le plus sur la migration de l'enquêté. Insistez pour savoir s'il n'y a pas eu des discussions avec des personnes qui l'ont conseillé dans sa décision. Ces personnes peuvent être de sa famille ou de la communauté en général. S'il y a plusieurs personnes, chercher à savoir quelle est la personne la plus proche qui a influé le plus directement sur le départ de l'enquêté vers Bamako. Cela peut être une personne qui lui a demandé de partir avec elle ou sans elle, ou de venir la rejoindre, à Bamako.

Notez bien: nous avons ajouté trois modalités à cette question:

-Famille(8): cas où l'enquêté ne cite aucune personne qui a particulièrement influé sur sa migration, mais où il y a bien eu une concertation avec la famille.

-Autre(9): cas où les personnes qui ont influé sur la migration ne font pas partie des relations proches de l'enquêté (ex: administration, conseil d'orientation scolaire...)

-seul(0): cas où l'enquêté a décidé seul sa migration, sans le conseil de personne. Ce cas est rare, car il y a généralement concertation avec les proches. Notez cette réponse seulement après avoir insisté pour être bien sûr qu'une personne n'a pas influé sur la migration.

Q 429 Précisez le côté (LIEN DE PARENTE).

Q 430 Indiquez le sexe de cette personne avec laquelle l'enquêté a pris la décision de migrer.

Q 431 Lieu de résidence de la personne ayant influé sur la décision de migrer: notez bien la résidence au moment de la migration par rapport à l'origine de cette migration. S'il s'agit d'une personne qui a migré en même temps que l'enquêté, noter son lieu de résidence de départ:

- cette personne habitait dans le même logement d'origine (1);

- cette personne habitait dans la même localité d'origine (2);

- cette personne habitait dans le logement où a résidé l'enquêté à son arrivée à Bamako (3);

- cette personne habitait à Bamako mais non dans le même logement que l'enquêté (4);

- cette personne habitait ailleurs et vous précisez en clair (5);

Q 432: Nombre de visites à Bamako: demandez à l'enquêté de se souvenir de toutes les visites, même courtes à Bamako, et même s'il n'y a pas passé la nuit. Si l'enquêté a fait beaucoup de visites à Bamako, et qu'il ne se souvient pas, de ce fait, du nombre de fois, codez 88. Si l'enquêté mentionne une période de plus de 6 mois, corrigez la fiche AGEVEN en conséquence et reprenez les questions depuis la question 408, en mettant la date du début de ce séjour de plus de 6 mois.

Q 433 Il s'agit ici de savoir si la personne était chef de ménage avant de s'installer à Bamako

Les questions 434 à 436 portent sur le nombre d'animaux que possédait le ménage de l'enquêté avant sa première installation à Bamako. Il peut arriver que l'enquêté ne veuille pas dénombrer son bétail: essayer de savoir quand même s'il s'agissait d'un troupeau (plus de 10 têtes) ou non.

Q 434: Inscrire le nombre de tête de boeuf et vaches.

Q 435: Inscrire le nombre de tête de chevaux et ânes.

Q 436: Inscrire le nombre de tête de moutons et chèvres.

Q 437: Biens du ménage d'origine. Enumérez chacun des items et notez oui, quel que soit le nombre(1) ou non(0), pour chacun des biens. Pour le champ, le terrain et la maison, cherchez à savoir ce que le ménage où il résidait l'enquêté possédait. Distinguez bien les champs cultivables des simples terrains (par exemple pour construire). Pour les maisons, il s'agit de maison déjà bâties ou de cases.

Q 438: Bien de l'individu au moment de l'enquête. Enumérez chacun des items et notez oui, quel que soit le nombre(1) ou non(0), pour chacun des biens. Pour le champ, le terrain et la maison, cherchez à savoir ce que l'enquêté possède personnellement au moment de l'enquête. Distinguez bien les champs cultivables des simples terrains (par exemple pour construire). Pour les maisons, il s'agit de maison déjà bâties ou de cases.

MODULE 5: RÉSIDENCES DE PLUS DE 6 MOIS @ BAMAKO

Ce module concerne les différents lieux de résidence que l'enquêté a connu à Bamako. Vous devez toujours remplir au moins une colonne de ce module, pour tous les changements de logements à Bamako qui ont conduit l'individu à résider au moins six mois à cet endroit. La résidence actuelle de l'individu sera également retenue et ce, indépendamment de la durée de résidence à cet endroit.

Vous pouvez compléter les questions 501 et 502 à partir des informations de la fiche AGEVEN.

Q 501: Numéro de lieu: voir AGEVEN.

Reprise de l'exemple cité dans le module 4:

Mansour est né en 1960 à Mopti, où il est resté 8 ans. En 1969, il suit ses parents à Ségou. A 14 ans, en 1974, il part travailler chez un oncle à Bamako. Au bout de 4 ans d'apprentissage, il a une offre d'emploi à San en juin 1978. En 1986, l'entreprise l'a licencié et il est retourné à Bamako.

Pour cet exemple vous deviez remplir les premières questions du module 5 comme suit:

501	No du lieu: (cf AGEVEN)	Lieu 03 __	Lieu 05 __
502	Année d'installation dans ce logement	Année 19[_ _]	Ann/e 19[_ _]
502	Mois d'installation dans ce logement	Mois [_ _]	Mois [_ _]
	Précisez le quartier exact QUARTIER	SEMA 2	Talico

Remarquez que l'on passe directement du lieu 03 au lieu 05 puisque le lieu 04 concerne le MODULE 4 sur la vie hors Bamako.

Q 504: Lieu d'installation. Quartier de Bamako: voir Q 309

Q 505 Type d'habitat

- si c'est une concession individuelle, inscrire le code 1: le ménage occupe seul l'ensemble de l'espace et des bâtiments de la concession;

- si c'est une concession multi-ménage inscrire le code 2: le ménage partage l'espace et les bâtiments de la concession avec un ou plusieurs autres ménages;

- si c'est un immeuble, inscrire le code 3: le ménage réside dans un logement situé dans un bâtiment en hauteur;

- si c'est un logement en bande inscrire le code 4: le ménage réside dans un logement situé dans un bâtiment de plusieurs logements en bande;

- si c'est une case isolée inscrire le code 5: le logement est une case isolée;

- pour tout autre type d'habitat que les précédents, inscrire le code 6. Il faudrait dans ce cas préciser ce type d'habitat en le décrivant.

Q 507-509 Ces questions portent sur les matériaux utilisés pour la construction du logement principal du ménage. Il s'agit des matériaux utilisés pour le sol, les murs et le toit de la maison principale.

Q 507. En ce qui concerne le mur, il y a 7 réponses possibles:

- si le mur est en dur, inscrire le code 1: la maison a été construite en briques

- si le mur est en banco cimenté, inscrire le code 2: la maison a été construite en banco mais elle a été crépité en ciment.

-si le mur est en banco inscrire le code 3: la maison a été construite en banco uniquement

-si le mur est en bois, inscrire le code 4: la maison a été construite en bois

- si le mur est végétal inscrire le code 5: le mur de la maison est fait de végétaux,

- pour tout autre type de matériau utilisé pour le mur, inscrire le code 6. Dans ce cas, veuillez préciser de quel matériau il s'agit.

Q 508. En ce qui concerne la toiture, il y a 6 réponses possibles:

- si le toit est en béton, inscrire le code 1;

- si le toit est en banco, inscrire le code 2;

- toit en tôle ou tuile, mais avec plafond, inscrire le code 3;

- si le toit est en tôle ou tuile, mais sans plafond, inscrire le code 4;

- si le toit est fait de végétaux inscrire le code 5: le toit est fait de paille, de chaume ou tout autre végétal;

- pour tout autre toit, inscrire le code 6: le toit est fait de matériau autre que les précédents et préciser la nature.

Q 509. En ce qui concerne le sol, il y a cinq réponses possibles:

- si le sol est en marbre, inscrire le code 1: le plancher de la maison est fait de marbre

- si le sol est carrelé, inscrire le code 2: le plancher de la

maison est fait de carreaux;

- si le sol est en ciment, inscrire le code 3: le plancher de la maison est fait de ciment;
- si le sol est en terre battue, inscrire le code 4: le plancher de la maison est fait de terre battue;
- pour tout autre type de sol, inscrire le code 5 et précisez

Q 510 Cette question porte sur le mode principal d'éclairage utilisé dans le ménage. Il y a six réponses possibles:

- si l'électricité est le mode principal d'éclairage utilisé, inscrire le code 1;
- si c'est une lampe à gaz, à pétrole ou à l'huile, inscrire le code 2;
- si c'est une bougie, inscrire le code 3;
- pour tout autre mode d'éclairage, inscrire le code 4 et préciser quel mode d'éclairage.

Il se peut que plusieurs de ces modes d'éclairage soient utilisés en même temps. Dans ce cas, demander celui qui est le plus important d'entre eux, c'est-à-dire le plus couramment utilisé.

Q 511 Cette question porte sur le moyen utilisé pour la cuisson des aliments. Il y a sept réponses possibles:

- si c'est une cuisinière électrique, inscrire le code 1;
- si c'est une cuisinière à gaz, inscrire le code 2;
- si la cuisson se fait sur du charbon de bois, inscrire le code 3;
- si c'est du bois de feu avec foyer amélioré, inscrire le code 4;
- si c'est du bois de feu sans foyer amélioré, inscrire le code 5; il s'agit du foyer ordinaire ou du bois simple.
- pour tout autre combustible utilisé, inscrire le code 6 et préciser de quel combustible il s'agit.

Ici aussi, il se peut que plusieurs de ces moyens soit utilisés. Dans ce cas, il faudrait demander le plus important en terme de fréquence d'utilisation.

Q 512 Cette question concerne le mode d'approvisionnement en eau du ménage. L'approvisionnement en eau peut se faire de six façons différentes:

- si c'est de l'eau courante à domicile, inscrire le code 1: le ménage dispose d'un robinet à l'intérieur de la maison;
- si c'est à partir d'une borne fontaine, inscrire le code 2: le

ménage se ravitaille en eau potable à partir d'un robinet public;

- si c'est un puits à domicile ou dans la cour, inscrire le code 3: le ménage s'alimente en eau à partir d'un puits à l'intérieur de la cour,

- si c'est un puits à l'extérieur de la cour, inscrire le code 4,

- si c'est le ravitaillement se fait à partir d'un cours ou plan d'eau, inscrire le code 5: le ménage s'approvisionne en eau à partir d'un ruisseau, d'une rivière, du fleuve, etc.

- si le ménage achète de l'eau pour sa consommation, inscrire le code 6;

- pour tout autre mode d'approvisionnement en eau, inscrire le code 7 et préciser de quel mode il s'agit.

Ici aussi, il se peut que plus d'un de ces modes soient utilisés à la fois. Dans ce cas relever le mode le plus utilisé pour se procurer l'eau à boire.

Q 513 Type d'aisance

Il s'agit ici d'indiquer comment les membres du ménage satisfont à leurs besoins de toilette. Il y a trois réponses possibles:

- s'ils le font dans une latrines situé à l'intérieur de la maison ou de la cour, inscrire le code 1;

- s'ils le font dans un W.C. situé à l'intérieur de la maison ou de la cour, inscrire le code 2

- pour tout autre endroit, inscrire le code 3 et préciser quel endroit c'est (ex. extérieur de la cour)

Q 514 Personne intermédiaire: vous demanderez quelle est la personne qui est intervenue pour aider l'enquêté à trouver son logement:

Employeur (1), collègue (2), ami (3), un parent (4), courtier (5), une association d'aide (6), une institution (7). Si aucun de ces cas ne ressemble à la situation de l'enquêté, vous noterez autre (9). Si l'enquêté a trouvé seul son logement, vous noterez qu'il n'a fait appel à personne (0).

Q 515: Lieu de résidence de la personne intermédiaire:

- la personne habitait dans le même logement (1)

- La personne habitait dans le voisinage de l'enquêté, avant ou après son déménagement (2)

- La personne habitait à Bamako mais non dans le même logement (3)

- La personne habitait hors de Bamako 4,

Q 516: Cette question s'adresse uniquement aux non célibataires. Il s'agit de savoir si l'enquêté habite -- ou habitait -- avec son conjoint dans cette résidence.

Q 517: Statut de résidence personnel de l'enquêté:
- propriétaire, encerclez (1) et passé à la question suivante;
- locataire, encerclez (2) et passez à Q 523;
- hébergé, encerclez (3) et passez à Q 529;

PROPRIETAIRE (1) du logement:

Q 518 Il faut l'interroger sur le mode d'acquisition du terrain:
-si c'est par achat, encerclez le code 1,
-si c'est par don, encerclez le code 2 et passez à 520
-si c'est par héritage, encerclez le code 3, et passez 'a 520

Q 519 S'il l'a acquis par achat ou don, il faut lui demander de qui:

-si c'est un chef coutumier, encerclez le code 1,
-si c'est l'Etat, encerclez le code 2,
-si c'est un employeur, le code 3,
-pour autre personne, le code 4 correspondant à autre en précisant de qui il s'agit.

Q 520 Inscrire l'année d'acquisition du terrain

Q 521 Inscrire cette fois l'année de construction de la résidence. Si la construction s'est fait sur plusieurs années, indiquez l'année du début des travaux.

Q 522 Propriétaire de la résidence. Il s'agit ici de savoir si l'individu fait parti d'un groupe de propriétaire de ce logement (ex. il est propriétaire avec son frère, etc.)
Passez ensuite à Q 533.

LOCATAIRE

Q 523: Montant du loyer en F CFA, que paie personnellement l'enquêté (ou son mari s'il y a lieu). Notez bien: ce n'est pas forcément le loyer total versé pour le logement, d'autres personnes peuvent y participer.

Q 524: Type de location: demandez si c'est une,

- location simple (1) à un propriétaire
- location-vente (2) qui donne accès, à terme, au titre de propriétaire
- sous-location (3), le vrai locataire du logement, celui qui paie le loyer au propriétaire, n'habite pas dans le logement et demande un loyer à l'enquêté

Q 525 Partage du loyer. Demandez à l'enquêté si les frais de location de ce logement était partagé avec une autre personne. Si oui (1), poursuivez avec la question suivante, si NON (0), passez directement à Q 533

Q 526 Avec qui partagez-vous le loyer. Inscrire la principale personne (PARENTE)

Q 527 De quel côté (cf. PARENTE)

Q 528 Sexe de cette personne.

HEBERGE

Q 529 Pour les résidences où l'individu était hébergé, demandez quel est la personne qui l'hébergeait ? (Cf. Lien de parenté)

Q 530 Côté (cf. PARENTE)

Q 531 Sexe de cette personne (cf. PARENTE)

Q 532 Enfin, nous voulons savoir si cette personne qui hébergeait l'enquêté habitait également cette résidence ou concession.

Q 533: Raison principale du déménagement: dans tous les cas, reprenez la réponse spontanée et codifiez de la façon suivante:

- pour sous-louer mon logement (01)
 - pour vendre mon logement (02)
 - à la suite d'une expulsion par le propriétaire (03)
 - à la suite d'un déguerpissement dans le quartier (04)
 - je ne m'entendais plus avec les autres habitants du logement (05)
 - en raison de mon mariage, pour m'installer avec mon conjoint (06)
 - en raison de la séparation, ou du divorce, j'ai dû changer de logement (07)
 - j'ai accompagné ma famille dans un autre logement (08)
 - le logement était trop cher (09)
 - le logement était loin du travail, des amis ou de la famille (10)
 - le logement était trop petit (11)
 - j'ai trouvé un meilleur logement ailleurs (12)
 - je voulais chercher du travail ailleurs, ou, mon travail m'a obligé à déménager (13)
 - je devais, ou, je voulais retourner au village (14)
 - autre raison, à préciser (00): ne codez 00 que si vraiment la réponse ne s'approche d'aucune des modalités proposées.
- N'oubliez pas de noter la raison invoquée.

Enfin, passez à la colonne suivante (résidence suivante) ou au module 6 si il s'agit de la résidence actuelle.

MODULE 6: VIE ACTIVE A BAMAKO

Vous devez toujours remplir au moins une colonne de ce module. Chaque enquêté est concerné par ce module à partir de l'âge de 15 ans au minimum.

Q 601: Numéro de période: voir AGEVEN.

Q 602: Année de début de période: voir AGEVEN.

Q 603: Mois de début de période. Utilisez le calendrier des saisons si nécessaire.

Q 604: Type de période. Il s'agit ici de préciser ce qui caractérise cette période.

- Etude (1), passez à la question suivante;
- Au foyer (2), maladie (3), invalidité (4), retraite (5), chômage (6), passer alors directement à la question 606;
- Activité (7), pour chacune des périodes d'activité, passez à Q610.

ETUDE

Q 605: Indiquez le niveau d'étude atteint à la fin de la période en question.

Q 606 à Q 608:

Prise en charge de l'enquêté par un proche: Voir PARENTE. Remarquez les modalités Association (8) au cas où l'enquêté serait soutenu par une association à laquelle il participe, et Autres (9) (pour les boursiers, les retraités, par exemples, qui reçoivent une bourse ou une retraite). Si l'enquêté déclare n'être pris en charge par personne (0), assurez-vous que c'est bien le cas, et voyez s'il n'a pas des revenus par ailleurs.

Q 609: Lieu de résidence de cette personne:

- Même logement à Bamako (1)
 - La personne logeait ailleurs que chez l'enquêté mais aussi à Bamako, ou bien il s'agissait d'un groupe de personne (ex: association, autres) principalement situé à Bamako (2)
 - La personne (ou le groupe de personnes, association, autres...) n'était pas à Bamako (3)
- Passer ensuite directement à la question 640

PERIODE D'ACTIVITE (emploi)

Q 610: Activité principale ou profession: voir ACTIVITE.

Q 611: Demandez à l'individu le nombre de mois qu'il a passé à rechercher cet emploi (par exemple, dans le cas d'un indépendant, le temps qu'il a mis pour amasser la somme nécessaire pour partir son entreprise; dans le cas d'un premier emploi, le temps qu'il a mis pour trouver ce travail, ect.).

Q 612: Secteur d'activité (ACTIVITE).

Q 613: Statut d'activité: la codification est la suivante:
- Indépendant (1) et employeur (2), passez à la question suivante;
- Salarié (3), travailleur à la tâche (4), Apprenti (5), Aide familial (6): passez à Q 622.

INDEPENDANT OU EMPLOYEUR.

Q 614: Personnel de l'entreprise parent: Vous demanderez à l'enquêté de dénombrer, dans l'entreprise les personnes avec lesquelles il a un lien de parenté.

Q 615: Personnel de l'entreprise non parent: Vous demanderez à l'enquêté de dénombrer, dans l'entreprise les personnes avec lesquelles il n'a pas un lien de parenté.

Q 616: Existence d'une comptabilité, sous forme écrite dans l'entreprise: oui (1) non (2)

Q 617 Lieu d'exercice de la profession d'indépendant:

- Au domicile de l'enquêté ou d'un associé (1)
- Dans un local indépendant du domicile (2)
- Sur un marché avec un kiosque (3)
- Sur un marché sans kiosque (4)
- Dans la rue à un lieu fixe (5)
- Dans la rue, sans lieu fixe, c'est-à-dire ambulante (6).

Q 618: Lien de parenté avec la personne intermédiaire: Voir PARENTE.
Vous demanderez quelle est la personne la plus proche qui est intervenue directement pour aider l'enquêté à trouver son travail. Vous remarquerez que nous avons rajouté une modalité association (8) pour le cas où l'enquêté aurait fait appel à une institution financière ou autre (ONG, GIE, ...) pour s'établir en temps qu'indépendant. Une modalité est aussi prévue pour les autres cas (9). Si l'enquêté déclare n'avoir été aidé par personne (0), vérifiez si cela est vraiment le cas.

Q 619: Côté de cette personne (cf. PARENTE)

Q 620 Sexe de cette personne (Cf PARENTE)

Q 621: Lieu de résidence de la personne intermédiaire:

- La personne habitait dans le même logement que l'enquêté à Bamako (1)
- La personne habitait dans un autre logement à Bamako, ou bien il s'agissait d'un groupe de personne (ex: association) situé à Bamako (2)
- La personne (ou le groupe de personnes, association, autres...) n'était pas à Bamako (3)
- Non concerné (0)

Passer à la question 640

SALARIES TRAVAILLEURS A LA TACHE, APPRENTIS ET AIDE FAMILIAL.

Q 622: Travail au service d'un parent: si la réponse est OUI, encerclez le code 1 et passez à Q 624; si la réponse est NON (0), passez à la question suivante.

Q 623: Personne intermédiaire. Demandez à l'enquêté si il est passé par quelqu'un pour trouver ce travail. Si la réponse est OUI, encerclez le code 1 et passez à la question suivante; si la réponse est NON (0), passez directement à la question 629.

Q 624: Indiquez si la personne en question travaille dans la même entreprise.

Q 625: Lien de parenté. Il s'agit ici d'identifier cette personne à partir des questions sur le lien de parenté (cf PARENTE). Nous avons tenu compte des cas où l'enquêté aurait fait appel à une association(8), et des autres cas(9).

Q 626: Côté de la personne (cf. Lien de parenté)

Q 627: Sexe de cette personne (cf Parenté)

Q 628: Lieu de résidence de la (ou des) personne(s):
- même logement à Bamako (1)
- ailleurs à Bamako (2)
- hors de Bamako (3)

Q 629: Type de rémunération. Demandez à l'enquêté pour cette activité si il était payé en nature (1), en espèce (2) ou une combinaison des deux (3).

Q 630: Régularité du paiement salarial:
- par jour, journalier (1)
- toutes les semaines (2)
- tous les mois (3)
- pour la saison (4)
- à la tâche, aux pièces, au rendement (5): cas où le salaire ne dépend pas du temps de travail
- Non concerné (8).

Q 631: Existence de fiche de paie: oui (1) non (0)

Q 632: Temps d'occupation effectif dans la journée:
- temps partiel (1), moins de 6 heures par jour
- temps plein (2), au minimum 6 heures par jour

Q 633: Suivi d'une formation à l'intérieur de l'entreprise:
oui (1) non (0)

Q 634: Suivi d'une formation à l'extérieur de l'entreprise:
oui (1), passez à la question suivante;
non (0), passez à la question 636.

Q 635: Qui a payé cette formation à l'extérieur de l'entreprise ?

- l'enquêté lui-même (1)
- l'employeur (2)
- l'Etat ou un projet (3)
- un parent de l'enquêté (4)
- autre (5) et précisez.

Q 636: Promotion au sein de l'entreprise. Il s'agit ici de savoir si l'enquêté a connu une promotion dans l'entreprise au cours de cette période d'activité
oui (1) non (0)

Q 637: Régime de prestation. Il s'agit de savoir si l'enquêté bénéficiait d'un régime de prestation sociale durant cette période d'activité et d'en indiquer le type. Si il ne bénéficiait d'aucun régime, encerclez le code 0. S'il bénéficiait de plus d'un des régimes indiqués, inscrivez le plus important pour l'enquêté.

Q 638: Montant du salaire pour 1 mois, en début de période.
Calculez en FCFA

Q 639: Montant du salaire pour 1 mois, en fin de période.
Calculez en FCFA

Q 640: Raison du changement d'activité principale: Dans tous les cas, enregistrez la réponse spontanée de l'enquêté et codez de la façon suivante:

- période actuelle, il n'y a pas eu de changement (0)
- j'ai perdu mon travail: licenciement, faillite, fin de contrat (1)
- je trouvais les conditions de travail pénibles, peu satisfaisantes, ne correspondant pas à ce que je voulais faire (2)
- je travaillais trop pour le revenu que j'obtenais (3)
- j'ai reçu une offre de travail plus intéressante ailleurs (4)
- j'ai quitté pour des raisons de santé (5),
- aucune raison précise (6)
- autre raison (7): ne codez cette réponse que si elle ne s'approche d'aucune des réponses possibles, encerclez le code 7 et écrivez la réponse en clair.

Q 641: Retour au village pour des travaux saisonniers:
oui (1) non (0)

Q 642: Année de fin de période. Voir AGEVEN.

Q 643: Mois de fin de période. Se référer au calendrier des saisons au besoin.

Q 644: Activité secondaire. Il s'agit ici de savoir si l'individu avait une activité autre que celle qu'il occupait, soit en plus de son activité principale, soit pour lui permettre de vivre mieux ou de survivre en l'absence d'un revenu personnel et régulier (cas possible des chômeurs, des inactifs, des étudiants des invalides, des femmes au foyer, etc.). Si oui, encerclez le code 1 et passez à la question suivante. Si NON (0), passez directement à Q 648.

Q 645: Quelle était cette activité secondaire (cf ACTIVITE).

Q 646: Statut de l'occupation dans cette activité secondaire.

Q 647: Secteur de cette activité secondaire (cf ACTIVITE).

Q 648 Il s'agit de savoir si l'individu participait aux activités ménagères durant cette période: oui(1); non(0)

Les questions suivantes ne s'adressent qu'aux femmes.

Q 649 Aide pour les activités ménagères. Demander à l'enquêtée si au cours de cette période elle bénéficie d'une aide quelconque pour les travaux ménagers. Si oui(1), passez à la question suivante. Si non(0), passez à la période suivante.

Q 650 Si oui, cette personne était-elle rémunérée ?
Oui (1), Non (0)

Q 651 Lien de parenté. Demandez si il existe un lien de parenté entre l'enquêtée et cette personne ?
Oui (1), Non (0)

MODULE 7: VIE MATRIMONIALE

Le MODULE 7 s'adresse uniquement aux individus mariés ou qui ont déjà contracté au moins un mariage (veuf, divorcé et séparé). Si il s'agit d'un célibataire, c'est à dire d'une personne qui ne s'est jamais mariée, passez directement au MODULE 8. Si l'enquêté a contracté plus de huit mariages au cours de sa vie, utilisez une nouvelle copie du MODULE 7.

Q 701: Prénom de l'époux ou de l'épouse: vous devez avoir noté ce prénom sur la fiche AGEVEN. Il est très important de recopier ce prénom pour vous éviter des confusions par la suite en remplissant le module sur les enfants de l'enquêté. C'est aussi utile pour favoriser le dialogue avec l'enquêté.

Attention: nous avons distingué trois types de mariages différents: **le mariage religieux, le mariage coutumier et le mariage civil**. Vous devez inscrire les dates (année et mois) pour chacun des types de mariage. Certaines personnes n'auront pas célébré chacun de ce mariages. Dans ces cas, inscrire 00 pour l'année et 00 pour le mois pour ces types de mariage qui n'auront pas été célébrés. Il est important surtout de bien saisir la chronologie de célébration des différents mariages. Donc, pour les personnes qui ont célébré plus d'un type de mariage, tenter de savoir l'année et le mois d'un de ces types de mariage ce qui pourra vous aider pour situer dans le temps l'autre type de mariage.

Par exemple, Mamadou se souvient très bien qu'il a épousé civilement Aminata en juin 1976. Il a également fait le mariage religieux mais n'a pas fait le mariage coutumier. Vous inscrivez alors la date du mariage civil (Q 706 et Q 707), vous inscrivez 00 à Q 704 et 705 (mariage coutumier). Vous demandez alors à Mamadou si le mariage religieux a été célébré avant ou après le mariage civil. Une fois cette réponse donnée, tenter de connaître l'année précise et le mois.

Q 702: Année du mariage religieux

Q 703: Mois du mariage religieux: aidez-vous du calendrier des saisons au besoin.

Q 704: Année du mariage coutumier

Q 705: Mois du mariage coutumier: aidez-vous du calendrier des saisons au besoin.

Q 706: Année du mariage civil.

Q 707: Mois du mariage civil: aidez-vous du calendrier des saisons au besoin.

Q 708: année des fiançailles. Inscrire 00 si il n'y a pas eu de fiançailles.

Q 709: mois des fiançailles. Inscrire 00 si il n'y a pas eu de fiançailles.

Q 710: Cohabitation avec ce conjoint. Demandez à l'enquêté après que type de mariage il ou elle a commencé la cohabitation avec ce conjoint. Encerclez la réponse appropriée. Si la cohabitation n'a jamais eu lieu ou si elle a précédé le mariage, encerclez le code 4 (autre) et précisez.

Q 711: Ethnie du conjoint. Encerclez la réponse appropriée.

Q 712: Origine des parents du conjoint: vous demanderez si les parents de l'enquêté et les parents du conjoint habitaient:

- dans le même village (1)
- dans des villages voisins (2)
- dans la même ville, hors de Bamako (3)
- à Bamako (4)
- ne vivaient pas au même endroit (5)

Q 713: Indiquez si il existe un lien de parenté (quel qu'il soit) entre l'enquêté et ce conjoint: oui(1); non(0)

Q 714: Age du conjoint au moment du mariage. Aidez-vous au besoin de la fiche AGEVEN.

Q 715: Lieu de la rencontre avec le conjoint. Demandez s'ils se sont connus:

- dans un village (d'origine ou autre) (1)
- à Bamako (2)
- dans une autre ville que Bamako (3)
- autres cas (4) et précisez.

Q 716: Résidence du conjoint avant mariage. Comme à Q 304.

Q 717: Niveau d'étude du conjoint. Nous voulons tenter de connaître ici le niveau d'étude du conjoint. Encerclez le code de la réponse appropriée.

Q 718: Situation matrimoniale du conjoint avant ce mariage. Encerclez la réponse appropriée.

Q 719: Au moment du mariage avec l'enquêté, ce conjoint avait-il des enfants. Cette question est délicate. Ne cherchez pas cependant à la poser de façon indirecte. Essayez de la formuler le plus naturellement possible, comme les autres questions

Q 720: Si la réponse à Q 719 est OUI (1), précisez le nombre d'enfants.

Q 721: Vous demandez ici à l'enquêté si son mariage dure encore actuellement. Si la réponse est NON (0), vous poursuivez avec la question suivante; si la réponse est OUI (1), vous passez directement à la question 733.

Q 722: Si la réponse à Q 721 est NON, précisez si il s'agit d'une séparation (1), d'un divorce (2) ou encore du décès du conjoint (3).

Q 723: Année de fin de l'union. Cf AGEVEN

Q 724: Mois de fin d'union. Aidez-vous du calendrier des saisons au besoin.

Q 725: Activité principale de ce conjoint au moment de la fin de l'union. Voir ACTIVITE.

Q 726: Statut d'occupation de ce conjoint au moment de la fin de l'union(encerchez la réponse).

Q 727: Secteur d'activité de ce conjoint.

Q 728: Résidence commune au moment de la fin de l'union. Codez:
-oui(1), dans le cas de résidence principale commune et passez au mariage suivant.
-non(0), dans le cas de résidence principale non partagée, avec ou sans visites régulières et passer à la question suivante.

Q 729: Avec qui habitait ce conjoint (Voir PARENTE). Remarquez la modalité seul/e (0) dans le cas où le conjoint vit (ou vivait) seul/e.

Q 730: De quel côté (voir PARENTE).

Q 731: Sexe de cette personne.

Q 732: Lieu de résidence de ce conjoint au moment de la fin de l'union: Voir Q 304.
Vous passer alors au mariage suivant.

MARIAGES ACTUELS

Les questions suivantes concernent les conjoints qui sont toujours en union avec l'enquêté (Réponse OUI à 721)

Q 733: Activité principale de ce conjoint. Voir ACTIVITE.

Q 734: Statut d'occupation de ce conjoint (encerchez la réponse).

Q 735: Secteur d'activité de ce conjoint. (voir ACTIVITE)

Q 736: Résidence commune. Codez:
-oui(1), dans le cas de résidence principale commune et passez au mariage suivant.
-non(0), dans le cas de résidence principale non partagée, avec ou sans visites régulières et passer à la question suivante.

Q 737: Avec qui habite ce conjoint (Voir PARENTE). Remarquez la modalité seul/e (0) dans le cas où le conjoint vit (ou vivait) seul/e.

Q 738: De quel côté (voir PARENTE).

Q 739: Sexe de cette personne.

Q 740: Lieu de résidence de ce conjoint: Voir Q 304.

MODULE 8: ENFANTS NES VIVANTS DE L'ENQUETE:

Ce module concerne les enfants de l'enquêté qui sont nés vivants. De ce fait, si l'enquêté n'a eu aucun enfant né vivant, vous passez directement à l'enquêté suivant. Vous pouvez enregistrer jusqu'à 8 naissances vivantes sur la feuille. Au besoin, utilisez un module 8 supplémentaire pour les naissances de rang 9 et plus.

Il est souvent difficile d'avoir des informations sur les enfants nés vivants qui sont décédés dans les premières heures ou même premiers jours de l'accouchement. Vous devez porter une attention particulière à ce phénomène en demandant à l'enquêté-e si il ou elle a eu des enfants qui sont décédés peu de temps après l'accouchement. Vous devrez alors corriger les informations sur la fiche AGEVEN si il y a lieu.

Enfin, une colonne devra être remplie pour chacun des jumeaux ou chacune des jumelles, les années et mois de naissance (Q 803 et Q 804) seront alors identiques pour ces enfants.

Q 801: Rang de l'enfant. Vous commencerez par parler du plus âgé des enfants ou de la première naissance pour finir avec le plus jeune enfant né vivant, en vous aidant de la fiche AGEVEN.

Q 802 Prénom de l'enfant: vous devez avoir noté ce prénom sur la fiche AGEVEN. Il est très important de recopier ce prénom pour vous éviter des confusions par la suite (cf module 7). C'est aussi utile pour favoriser le dialogue avec l'enquêté.

Q 803: Année de naissance de l'enfant. voir AGEVEN.

Q 804: Mois de naissance de l'enfant. Essayer autant que possible d'obtenir le mois de naissance de l'enfant. Voir datation des événements dans la section sur la fiche AGEVEN.

Q 805: Sexe de l'enfant: Ne vous laissez pas tromper par le prénom de l'enfant: vérifiez s'il s'agit d'un garçon(1) ou d'une fille (2)

Q 806: Lieu de naissance de l'enfant: voir Q 304.

Q 807: Numéro de l'union: Vous devez vous référer au MODULE 7 VIE MATRIMONIALE pour repérer quel est le numéro de l'union que l'enquêté a contracté avec le père (ou la mère) de son enfant. Voir exemple ci-dessous.

Exemple 1: Aziz s'est marié avec Mariam avec qui il a eu un enfant du nom de Fatou. Entre temps, il a aussi fait un enfant (Bintou) à Khady, avec qui il s'est marié plus tard.

801 RANG DE L'ENFANT	1er ENFANT	2e ENFANT
802 Prénom de l'enfant	Fatou	Bintou
.....		
807 Numéro de l'union	<u>0 1</u>	<u>0 2</u>

Remarquez: Aziz a fait un enfant (02) à Khady alors qu'ils n' étaient pas encore mariés. Cependant ils se sont mariés plus tard et donc le rang de l'union pour l'enfant (02) est égal à 02.

Suite de l'exemple 2: Aziz a divorcé de Mariam avant d'avoir un second enfant avec Khady. Il a eu aussi un enfant avec Fatou avec qui il ne s'est pas encore marié à la date de l'enquête.

801 RANG DE L'ENFANT	3e ENFANT	4e ENFANT
.....		
807 Numéro de l'union	<u>0 2</u>	<u>0 0</u>

Remarquez: Son quatrième enfant est né d'une troisième femme avec qui il n'était pas marié à la date de l'enquête: le numéro de l'union est donc 0.

Les questions 808 à 815 s'adressent uniquement aux femmes qui ont déjà eu au moins un enfant né vivant

Q 808: Il s'agit ici de savoir où a eu lieu l'accouchement.
 Domicile (1) Si l'enquêtée a accouché à la maison
 Centre de santé(2) si l'accouchement a eu dans une maternité, un dispensaire ou un hôpital,
 Ailleurs (3), pour tous les autres cas.

Q 809 Assistance reçue durant l'accouchement. Il s'agit en fait de savoir si la femme a bénéficié d'une assistance médicale lors de l'accouchement ou d'un autre type d'assistance. Encercler un des codes suivants:
 - Personnel médical 1, par exemple sage-femme, infirmière, matrone, médecin,
 - Tierce personne 2, la femme a eu de l'aide d'un parent, d'une voisine ou d'une amie, etc.
 - Sans assistance 3.

Q 810 Demander pour chacune des naissances vivantes si la femme a subi des examens médicaux durant la grossesse: si oui encercler 1; encercler 0 si non et passer à Q 812.

Q 811: Si OUI, à quelles occasions s'est fait cet examen Visites prénatales 1; Maladie 2 Autre 3 et préciser.
VOUS POUVEZ ICI ENREGISTRER PLUS D'UNE REPONSE (C'EST LE SEUL CAS AVEC LA Q 814 OU VOUS POUVEZ ENCERCLEZ PLUSIEURS CODES POUR UNE MEME QUESTION).

Q 812: Si NON, il faut savoir pourquoi l'enquêtée n'a pas subi d'examen: ignorance 1; Bien portant (je me sentais bien) 2; manque de moyen 3; distance trop longue 4.

Q 813 Demander pour chacune des naissances vivantes si la femme a subi des examens médicaux après la naissance de l'enfant. oui 1; non 0.

Q 814: Si OUI, à quelle occasion s'est fait cet examen: Visites postnatales 1; Maladie d'elle même 2; Maladie de l'enfant 3; Autre 4 et préciser.
VOUS POUVEZ ICI ENREGISTRER PLUS D'UNE REPONSE (C'EST LE SEUL CAS AVEC LA Q 811 OU VOUS POUVEZ ENCERCLEZ PLUSIEURS CODES POUR UNE MEME QUESTION).

Q 815: Si NON, tentez de savoir pourquoi l'enquêtée n'a pas subi d'examen: ignorance 1; je me sentais bien 2; manque de moyen 3; distance trop longue 4.

Les questions 816 à 832 s'adressent cette fois à tous les enquêtés.

Q 816: Il s'agit ici de savoir si cet enfant est toujours vivant. Si oui passer à 819. Si la réponse est non, posez les questions sur la date du décès.

Q 817: Année de décès. Se servir éventuellement de la fiche AGEVEN.

Q 818: Mois de décès. Essayer autant que possible d'obtenir le mois de décès. Voir date des événements dans la fiche AGEVEN.

Q 819: Résidence commune avec l'enfant. Si l'enfant est vivant vous demandez à l'enquêté si l'enfant vit encore avec l'enquêté.

-Si oui encercler 1 et passer directement à Q 826.
-Si non encercler 0 et répondre aux questions 820 à 832.

Q 820: Age de l'enfant quand il n'a plus habité avec l'enquêté pour la dernière fois. Aidez-vous au besoin de la fiche AGEVEN.

Q 821: Motif du départ de l'enfant. Encercler le code correspondant à une des modalités suivantes: étude 1; apprentissage 2; prendre un travail 3; chercher un travail 4; mariage 5; rejoindre un parent 6; autre raison 7 et préciser.

Q 822-823: Personne chez qui l'enfant habite. Voir PARENTE. Il s'agit de la parenté par rapport à l'enfant. Remarquez les modalités Institution(8) et Marabout(9) pour les cas où l'enfant aurait été confié à l'une ou l'autre, et la modalité seul(0) dans le cas où l'enfant vit seul.

Q 824: Sexe de la personne chez qui l'enfant habite: masculin 1; féminin 2.

Q 825: Lieu de résidence de l'enfant. Voir Q 304

Q 826: Niveau d'étude de l'enfant. Encercler le code correspondant à une des modalités suivantes: aucun 0; 1er cycle 1; 2e cycle 2; secondaire général 3; secondaire technique 4; supérieur 5.

Q 827: Dans quel système d'enseignement ce niveau a-t-il été atteint: Medersa 1; système français 2.

Q 828: Activité de l'enfant. Voir ACTIVITE ou Q 313.

Q 829: Statut d'occupation dans l'activité de l'enfant. Voir Q 314.

Q 830: Secteur d'activité de l'enfant. Voir Q 315.

Q 831: Quelle est la situation matrimoniale actuelle de l'enfant. Voir Q 358.

Q 832-833: Si l'enfant n'est pas célibataire, demandez l'année et le mois de son premier mariage. Essayer d'obtenir le plus de précision possible.

REMARQUES SUR LE DEROULEMENT DE L'ENTRETIEN

Les questions 901 à 904 ne concernent pas l'enquêté mais le déroulement de l'entretien que vous effectuez avec lui.

Vous devez répondre à ces questions immédiatement après l'entretien. Ces questions n'ont pas pour but de contrôler votre travail (c'est le rôle de votre contrôleur), mais elles nous sont indispensables pour juger la qualité des réponses de l'enquêté. C'est un aspect important de l'évaluation de la qualité de l'enquête en général. Nous comptons sur vous pour faire toutes les remarques que vous jugez utiles sur l'entretien ou sur l'enquêté lui-même. Ces remarques pourront servir lors d'enquêtes plus approfondies que mènerons les chercheurs.

Q 901: Accueil de l'enquêteur: Il s'agit pour vous d'évaluer l'accueil qui vous a été fait par l'enquêté.

Q 902: Présence de tierces personnes: vous devez indiquer si vous avez fait l'entretien seul avec l'enquêté.

Q 903: Caractère personnel des réponses: dans le cas où l'entretien aurait eu lieu en la présence d'autres personnes - Q 949: non (2)-, indiquez si les réponses étaient personnelles ou non.

Q 904: Utilisation de documents écrits: cela peut être le cas, par exemple lorsque l'enquêté utilise des bulletins de naissance, des certificats et autres documents administratifs, ou encore des documents personnels et familiaux pour répondre à vos questions.

Autres remarques: Cet espace qui vous est réservé dans le questionnaire vous permettra de communiquer avec votre contrôleur et surtout avec le superviseur. Afin de ne rien oublier, vous devez noter immédiatement après l'entretien toutes les remarques que vous jugez utiles de communiquer à l'équipe.

Formulez brièvement toutes remarques sur le déroulement de l'entretien, et aussi signalez toutes les imprécisions et incohérences que vous n'avez pas pu éclaircir avec l'enquêté. Si un aspect important de sa vie n'a pas été pris en compte dans le questionnaire, indiquez-le clairement, car un chercheur pourra s'en servir dans une enquête ultérieure.

